



# Le Quotidien

Statistique Canada

**Le lundi 6 mai 2002**

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

---

- **Permis de bâtir, mars 2002** 2  
La demande phénoménale de logements neufs au Canada n'a subi qu'une légère baisse en mars, les constructeurs continuant de prendre de façon effrénée des permis de construction résidentielle.
  
- **Travailler intelligemment: le changement technologique influencé par les compétences, 1999** 6  
Les sociétés qui investissent grandement dans la technologie ont généralement des employés qui sont plus scolarisés que les travailleurs d'autres entreprises, selon une nouvelle étude portant sur le lien entre les investissements en technologie et les niveaux de scolarité des employés.

---

## NOUVEAUX PRODUITS

---



## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

### Permis de bâtir

Mars 2002

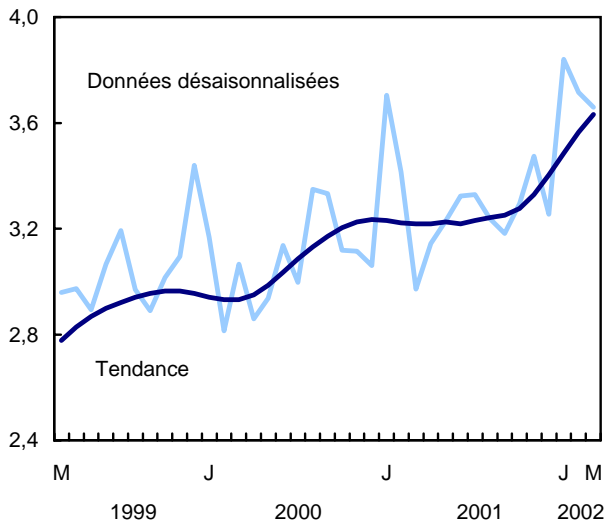
La demande phénoménale de logements neufs au Canada n'a subi qu'une légère baisse en mars, les constructeurs continuant de prendre de façon effrénée des permis de construction résidentielle.

La valeur des permis de construction de logements délivrés aux entrepreneurs en mars a atteint 2,4 milliards de dollars, en baisse de 1,2 % par rapport à février, alors qu'on avait enregistré une valeur inégalée à ce chapitre. Les permis de construction de logements unifamiliaux ont représenté les trois quarts du total.

Au premier trimestre de 2002, la valeur des permis de construction de logements s'est fixée à 7,2 milliards de dollars, en hausse de 30,0 % par rapport au premier trimestre de 2001. Presque 53 000 nouveaux logements ont été autorisés de janvier à mars, ce qui représente le niveau trimestriel le plus élevé depuis le premier trimestre de 1990.

#### La valeur totale des permis est demeurée élevée en mars

En milliards de dollars



La valeur des permis de construction, qui représente un indicateur avancé de l'activité de construction, annonce un été d'activité intense pour les constructeurs d'habitations. Le marché du logement a été très prospère au Canada dans le sillage de la faiblesse

#### Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières.

L'Enquête mensuelle sur les permis de construction et de démolition vise 2 350 municipalités représentant 95 % de la population. Ses résultats servent d'indicateur avancé de l'activité dans le domaine de la construction. Les collectivités représentant les autres 5 % de la population sont très petites, et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple, les aqueducs, les égouts et les ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

des taux hypothécaires, de la confiance élevée des consommateurs et de la rareté des logements existants sur le marché de la location ou de la revente.

Par contre, le secteur non résidentiel affichait toujours une tendance à la baisse. Sous l'effet d'une chute importante du nombre de permis de construction industrielle, la valeur des permis de construction non résidentielle a reculé de 2,1 % pour s'établir à 1,3 milliard de dollars en mars, soit son plus faible niveau depuis avril 2000. Il s'agit du troisième repli de ce secteur au cours des quatre derniers mois.

Les municipalités ont délivré des permis de construction pour une valeur totale de 3,7 milliards de dollars, en baisse de 1,5 % comparativement à février. Malgré cette diminution, ce niveau demeure tout de même supérieur de 11,0 % à la moyenne mensuelle observée en 2001.

Les municipalités ont émis des permis pour une valeur totale de 11,2 milliards de dollars au premier trimestre, en hausse de 11,2 % par rapport à la même période en 2001. La progression marquée enregistrée dans le secteur résidentiel contraste avec la diminution de 11,7 % observée au chapitre des permis de construction non résidentielle.

À l'échelon régional, les régions métropolitaines de recensement d'Edmonton et de Calgary ont affiché les plus fortes hausses (en dollars) en 2002, traduisant principalement les intentions de construction de logements. À l'exception d'Ottawa, qui a enregistré un niveau inégalé en 2001, toutes les régions métropolitaines de recensement ont affiché une hausse de la valeur des permis de construction résidentielle depuis le début de 2002.

## Un été d'activité soutenue s'annonce pour les constructeurs d'habitations dans la plupart des provinces

En mars, les permis de construction de logements unifamiliaux délivrés aux entrepreneurs ont représenté une valeur totale de 1,8 milliard de dollars, en baisse de 0,6 % par rapport à février. Malgré ce léger repli, le niveau des intentions de construction de logements unifamiliaux est tout de même demeuré supérieur de 34,3 % à la moyenne mensuelle observée en 2001.

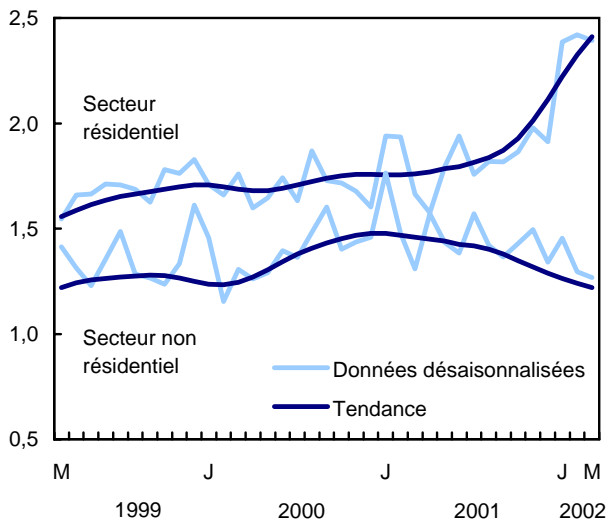
La valeur des permis de construction de logements multifamiliaux a chuté de 2,9 % en mars pour s'établir à 615 millions de dollars.

Après avoir atteint un sommet en février, la valeur des permis de construction de logements en Alberta a diminué de 9,6 % pour se fixer à 381 millions de dollars. Il s'agit de la plus forte baisse en dollars absolus enregistrée parmi l'ensemble des provinces. Par contre, la valeur des permis de construction de logements au Québec a atteint, en mars, son niveau le plus élevé en 15 ans. Cette province a aussi affiché la plus forte progression, soit 4,8 % ou une valeur totale de 462 millions de dollars.

De janvier à mars, les dix provinces ont enregistré des hausses supérieures à 10 % dans le secteur de la construction résidentielle par rapport à la même période en 2001. Les plus fortes augmentations (en dollars) ont été observées en Alberta (+56,4 %) et au Québec (+45,7 %).

### Les secteurs résidentiel et non résidentiel ont diminué

En milliards de dollars



## Fléchissements dans les secteurs industriel et institutionnel

La valeur des permis de construction dans le secteur non résidentiel s'est repliée dans la foulée d'une forte diminution des projets industriels et d'un fléchissement plus léger de la composante institutionnelle.

La valeur des permis des projets industriels a régressé de 35,7 % pour s'établir à 197 millions de dollars, en grande partie en raison d'une diminution dans la catégorie des services publics et des transports. Cette baisse a fait suite à deux fortes augmentations mensuelles. L'Ontario a accusé le plus net recul (-62,7 %, valeur totale de 73 millions de dollars), après avoir connu une fulgurante progression en février.

Les intentions de construction institutionnelle ont reculé de 6,5 % pour se fixer à 375 millions de dollars. Il s'agit d'un troisième repli mensuel d'affilée, la chute des projets de construction d'établissements de services sociaux ayant plus que neutralisé la progression dans les projets de construction d'établissements d'enseignement. Ces trois diminutions mensuelles font suite à la vigoureuse performance des six derniers mois de 2001. Le Manitoba a accusé la plus forte baisse après avoir connu deux progressions importantes.

Les permis de construction commerciale émis par les municipalités ont représenté une valeur totale de 695 millions de dollars. Cette hausse de 18,4 % est attribuable à une forte progression des permis dans la catégorie des hôtels et des restaurants ainsi que des immeubles à bureaux. Cette croissance est survenue à la suite d'un important recul enregistré en février. L'Ontario a affiché la plus forte progression.

À l'échelon provincial, le Manitoba a enregistré le plus important repli net mensuel (-54,3 %, valeur totale de 31 millions de dollars). Toutefois, il convient de garder cette diminution en perspective puisqu'un permis de construction d'hôpital a été émis en février. L'Alberta a connu la plus forte augmentation (+25,5 %, valeur totale de 195 millions de dollars), qui est attribuable à des projets dans la catégorie des hôtels et des restaurants.

Au premier trimestre de 2002, les intentions de construction non résidentielle ont atteint 4,0 milliards de dollars, en baisse de 11,7 % par rapport à la même période en 2001. Ce recul s'explique par des fléchissements dans les composantes industrielle et commerciale. La valeur des permis de construction industrielle s'est élevée à 752 millions de dollars, en baisse de 28,9 %, tandis que les intentions de construction commerciale ont reculé de 19,0 % pour se fixer à 2,1 milliards de dollars. Seule la composante institutionnelle a dépassé le niveau qu'elle affichait à la même période en 2001, en hausse de 28,6 % pour atteindre une valeur totale de 1,2 milliard de dollars.

La tendance à la baisse qui se poursuit dans le secteur non résidentiel est conforme à certains indicateurs. La diminution des taux d'utilisation de la capacité industrielle et des bénéfiques d'exploitation des sociétés en 2001 a pu malmener ce secteur.

Parmi les 28 régions métropolitaines de recensement, 16 ont affiché un recul depuis le début de 2002. La plus forte baisse est survenue dans la région de Toronto, à la suite d'un fléchissement des intentions de construction d'immeubles à bureaux.

À l'échelon provincial, le Manitoba a enregistré la plus forte augmentation depuis le début de 2002 (+59,1 %, valeur totale de 131 millions de dollars). Le repli le plus marqué est survenu au Québec (-19,5 %, valeur totale de 900 millions de dollars), en raison de diminutions observées dans les trois composantes à Montréal.

**Données stockées dans CANSIM: tableaux 026-0001 à 026-0008, 026-0010 et 026-0015.**

Le numéro de mars 2002 de *Permis de bâtir* (64-001-XIF, 14 \$ / 145 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les produits*.

Le communiqué sur les permis de bâtir d'avril 2002 paraîtra le 4 juin.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec Vere Clarke au (613) 951-6556 ou composez sans frais le 1 800 579-8533 ([clarver@statcan.ca](mailto:clarver@statcan.ca)). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au (613) 951-2025 ([saineti@statcan.ca](mailto:saineti@statcan.ca)), Division de l'investissement et du stock de capital.

**Valeur des permis de bâtir**

Régions métropolitaines de recensement	Février 2002 <sup>r</sup>	Mars 2002 <sup>p</sup>	Février à mars 2002	Janvier à mars 2001	Janvier à mars 2002	Janvier-mars 2001 à janvier-mars 2002
	en millions de dollars		var. en %	en millions de dollars		var. en %
St. John's	15,8	19,2	22,0	33,6	50,7	50,7
Halifax	39,7	30,1	-24,1	59,8	110,3	84,5
Saint John	6,4	6,4	0,6	15,6	20,6	32,4
Chicoutimi-Jonquière	6,0	17,1	185,6	51,0	28,5	-44,0
Québec	53,7	71,5	33,1	175,9	158,7	-9,8
Sherbrooke	28,9	18,1	-37,5	34,4	62,6	82,3
Trois-Rivières	5,2	15,7	203,6	20,1	32,6	61,7
Montréal	349,9	374,5	7,0	1 131,4	1 202,6	6,3
Hull	26,4	31,6	20,0	107,7	116,2	7,9
Ottawa	131,9	104,6	-20,7	464,4	312,8	-32,7
Kingston	10,0	7,8	-22,3	35,4	32,0	-9,7
Oshawa	68,2	47,9	-29,8	121,9	152,6	25,3
Toronto	583,3	665,0	14,0	2 477,1	2 079,2	-16,1
Hamilton	118,9	130,2	9,5	227,3	320,9	41,2
St. Catharines-Niagara	30,0	102,2	240,9	87,7	168,9	92,7
Kitchener	105,2	75,8	-28,0	159,7	252,3	58,0
London	48,8	45,8	-6,3	144,9	153,3	5,8
Windsor	86,1	60,3	-30,0	125,5	188,9	50,5
Sudbury	3,9	5,2	34,6	12,6	11,0	-12,7
Thunder Bay	47,0	26,7	-43,2	24,2	79,4	228,1
Winnipeg	40,6	34,5	-15,0	106,9	116,8	9,3
Regina	10,0	7,9	-20,9	40,4	34,0	-16,0
Saskatoon	47,7	19,1	-60,0	66,9	91,0	35,9
Calgary	212,7	222,9	4,8	513,0	627,6	22,3
Edmonton	120,1	135,6	12,9	303,1	434,1	43,2
Abbotsford	19,3	14,7	-24,0	44,8	44,1	-1,6
Vancouver	279,1	297,9	6,7	735,9	778,6	5,8
Victoria	50,5	45,7	-9,5	92,7	124,7	34,6

<sup>r</sup> Données révisées.

<sup>p</sup> Données provisoires.

**Note:** Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Valeur des permis de bâtir

	Février 2002 <sup>r</sup>	Mars 2002 <sup>p</sup>	Février à mars 2002	Janvier à mars 2001	Janvier à mars 2002	Janvier-mars 2001 à janvier-mars 2002
données désaisonnalisées						
	en millions de dollars		var. en %	en millions de dollars		var. en %
<b>Canada</b>	<b>3 715,5</b>	<b>3 659,8</b>	<b>-1,5</b>	<b>10 089,0</b>	<b>11 214,9</b>	<b>11,2</b>
Résidentiel	2 420,5	2 392,3	-1,2	5 538,6	7 198,9	30,0
Non résidentiel	1 295,1	1 267,5	-2,1	4 550,4	4 016,1	-11,7
Terre-Neuve-et-Labrador	24,2	26,5	9,4	54,6	71,3	30,5
Résidentiel	15,6	19,2	23,1	38,6	51,3	32,8
Non résidentiel	8,6	7,2	-15,7	16,0	19,9	24,9
Île-du-Prince-Édouard	6,1	12,6	107,5	22,5	26,8	18,9
Résidentiel	5,5	10,5	91,3	13,2	21,5	62,6
Non résidentiel	0,6	2,1	254,4	9,3	5,3	-43,3
Nouvelle-Écosse	70,8	61,9	-12,6	141,6	206,8	46,0
Résidentiel	54,1	48,1	-11,3	93,1	159,1	70,9
Non résidentiel	16,7	13,9	-16,8	48,5	47,7	-1,7
Nouveau-Brunswick	54,7	53,9	-1,5	105,3	154,5	46,8
Résidentiel	46,7	43,7	-6,4	64,4	122,2	89,8
Non résidentiel	8,1	10,2	26,8	40,9	32,3	-20,9
Québec	692,7	721,2	4,1	2 035,1	2 235,9	9,9
Résidentiel	440,8	461,9	4,8	916,9	1 335,7	45,7
Non résidentiel	251,9	259,2	2,9	1 118,2	900,2	-19,5
Ontario	1 652,4	1 645,2	-0,4	4 819,1	5 015,0	4,1
Résidentiel	1 034,0	1 042,6	0,8	2 833,6	3 193,2	12,7
Non résidentiel	618,4	602,6	-2,5	1 985,5	1 821,8	-8,2
Manitoba	101,5	64,7	-36,3	163,6	236,9	44,8
Résidentiel	34,4	34,0	-1,1	81,0	105,6	30,3
Non résidentiel	67,1	30,7	-54,3	82,6	131,4	59,1
Saskatchewan	75,0	41,8	-44,2	166,3	177,7	6,9
Résidentiel	18,1	18,9	4,2	50,2	61,2	21,9
Non résidentiel	56,8	22,9	-59,6	116,1	116,5	0,4
Alberta	576,4	575,5	-0,2	1 319,9	1 722,2	30,5
Résidentiel	421,3	380,7	-9,6	754,3	1 179,8	56,4
Non résidentiel	155,2	194,8	25,5	565,6	542,4	-4,1
Colombie-Britannique	458,9	454,2	-1,0	1 246,8	1 351,0	8,4
Résidentiel	347,9	330,7	-5,0	685,1	963,6	40,6
Non résidentiel	111,0	123,5	11,2	561,7	387,4	-31,0
Yukon	1,6	1,5	-4,5	9,0	5,0	-44,4
Résidentiel	1,4	1,4	-1,6	5,8	4,4	-24,9
Non résidentiel	0,2	0,1	-31,1	3,2	0,7	-79,5
Territoires du Nord-Ouest	1,1	0,3	-68,6	3,8	11,2	194,3
Résidentiel	0,5	0,2	-61,4	0,9	0,9	-9,1
Non résidentiel	0,5	0,1	-76,4	2,9	10,3	260,8
Nunavut	0,1	0,5	320,2	1,4	0,6	-60,4
Résidentiel	0,1	0,5	320,2	1,4	0,6	-60,4
Non résidentiel	0,0	0,0	...	0,0	0,0	...

<sup>r</sup> Données révisées.

<sup>p</sup> Données provisoires.

... N'ayant pas lieu de figurer.

**Note:** Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

## Travailler intelligemment: le changement technologique influencé par les compétences

1999

Les sociétés qui investissent grandement dans la technologie ont généralement des employés qui sont plus scolarisés que les travailleurs d'autres entreprises, selon une nouvelle étude portant sur le lien entre les investissements en technologie et les niveaux de scolarité des employés.

L'étude, qui est basée sur les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) de 1999, établit un lien net entre les investissements que les sociétés font dans la technologie de l'informatique et les niveaux de scolarité de leur main-d'oeuvre.

Les travailleurs ayant fait des études universitaires sont plus susceptibles d'exercer un emploi dans les milieux de travail où l'utilisation des technologies informatiques est la plus répandue. À l'inverse, les employeurs ayant des employés qui ont étudié à l'université sont plus susceptibles d'investir dans la mise en service de technologies informatiques.

Puisque l'utilisation d'ordinateurs au travail a rapidement progressé, passant du tiers aux deux tiers de l'ensemble des travailleurs dans les années 1990, les liens entre les ordinateurs, la formation et la scolarité pourraient avoir des incidences profondes sur la demande de main-d'oeuvre. Certains analystes ont établi un lien entre l'informatisation et l'accroissement de la demande de travailleurs très scolarisés ou hautement qualifiés. Ce processus est désigné par l'expression «changement technologique influencé par les compétences».

En raison de l'évolution rapide du matériel informatique et des logiciels, les chefs de file en technologie peuvent favoriser les travailleurs qui possèdent les attestations d'études démontrant qu'ils ont appris à apprendre. Cette notion trouve d'autres appuis dans les niveaux élevés de formation observés chez les travailleurs plus scolarisés et dans le fait qu'ils sont davantage en mesure de compter sur leurs propres moyens pour s'initier à des applications logicielles.

Les ordinateurs occupent maintenant une place très importante au sein des milieux de travail canadiens. En 1999, 70 % de ces derniers, représentant 90 % de l'emploi, comptaient au moins un utilisateur d'ordinateur. De plus, six travailleurs sur dix utilisaient régulièrement un ordinateur dans le cadre de leur emploi, soit deux fois la proportion de seulement trois travailleurs sur dix observée en 1990.

L'EMTE est une enquête permanente visant 6 300 milieux de travail où travaillent 24 600 employés. Elle permet d'observer les milieux de travail durant une

### Note aux lecteurs

*Le présent communiqué est fondé sur une étude faisant appel aux données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) de 1999. L'EMTE fournit de l'information détaillée sur d'importantes mises en service de matériel informatique et de logiciels dans les milieux de travail d'un large éventail de secteurs, pour les 12 mois qui ont précédé avril 1999. Les données de cette enquête permettent également d'obtenir de l'information détaillée sur l'utilisation d'ordinateurs, la formation en informatique, d'autres types de formation et sur la scolarité d'un échantillon d'employés de chacun des milieux en question.*

*L'étude publiée aujourd'hui combine l'information sur la technologie en milieu de travail avec l'information sur la scolarité et la formation des employés. Elle ajoute de nouvelles observations sur les fondements au micro-niveau de l'hypothèse du changement technologique influencé par les compétences. Cette hypothèse repose sur l'idée que la prévalence croissante de la technologie informatique est en train d'accroître la demande de main-d'oeuvre très qualifiée (très scolarisée) par rapport à une main-d'oeuvre moins qualifiée (moins scolarisée).*

période d'au moins quatre ans et de suivre les employés pendant deux ans. Cette structure d'enquête lui est tout à fait propre et permet de réaliser des études qui relient l'information détaillée sur les employeurs à l'information détaillée sur les employés.

### Les investissements dans les ordinateurs sont les plus élevés là où les niveaux de scolarité des employés sont les plus élevés

Selon l'étude, le lien le plus fort entre la scolarité et les technologies informatiques concorde avec les niveaux les plus élevés de scolarité et d'investissements dans les ordinateurs.

Les employés très scolarisés, ceux qui détenaient au moins un grade universitaire, étaient plus susceptibles de travailler au sein de sociétés qui avaient dépensé plus de 2 500 \$ par employé pour mettre en oeuvre des innovations au chapitre du matériel ou des logiciels au cours de l'année précédente.

Parallèlement, les employeurs dont les employés avaient fait des études universitaires avaient tendance à investir bien davantage dans les nouvelles technologies informatiques.

Un autre indicateur du lien entre la scolarité et l'informatisation est le niveau de scolarité des employés engagés au moment de la mise en service du matériel ou des logiciels. Les personnes nouvellement recrutées dans les milieux de travail où des ordinateurs ont été mis en service avaient des niveaux de scolarité plus élevés que leurs collègues qui avaient travaillé plus longtemps au sein de la société.

Encore une fois, c'est dans les milieux de travail qui ont investi au moins 2 500 \$ par employé dans les

nouvelles technologies informatiques que ce lien était le plus fort.

Dans les milieux de travail qui n'ont pas investi dans du nouveau matériel ou de nouveaux logiciels l'année précédente, il n'y avait pas de différence de niveau de scolarité entre les employés plus anciens et les nouveaux employés. Ainsi, le recrutement d'employés très scolarisés par les employeurs qui ont mis en service du matériel informatique n'est pas le simple reflet des niveaux supérieurs de scolarité parmi les nouveaux venus sur le marché du travail.

### **Les investissements dans les ordinateurs coïncident avec un accroissement de la formation**

L'étude a révélé que les investissements dans les ordinateurs sont associés à un accroissement de la formation liée aux ordinateurs. Cela n'est pas surprenant puisque les employés doivent s'initier à l'utilisation du nouveau matériel et des nouveaux logiciels. Il va de soi, également, que les travailleurs très instruits devraient être mieux en mesure de se former seuls. Une scolarité plus avancée est probablement un bon indice, pour les employeurs très informatisés, qu'un candidat à un emploi pourra continuer d'apprendre en cours d'emploi.

La formation en informatique fournie par l'employeur n'est toutefois qu'un élément de l'ensemble. En effet, seulement 23 % des utilisateurs d'ordinateur ont mentionné la formation officielle fournie par l'employeur comme étant la plus importante méthode d'apprentissage de la principale application informatique utilisée dans le cadre de leur travail. Beaucoup plus d'employés ont mentionné l'autoformation (45 %) ou la formation officieuse de la part de collègues de travail ou de superviseurs (44 %) comme principale méthode d'apprentissage.

Des données antérieures de l'EMTE ont révélé que les taux élevés de formation liée aux ordinateurs accompagnaient les investissements en nouveau

matériel et en nouveaux logiciels. En considérant seulement les utilisateurs d'ordinateur, le taux de formation en informatique dans les milieux de travail où des ordinateurs ont été mis en service était supérieur de 38 % au taux observé dans les autres milieux de travail.

L'autoformation en informatique était la méthode la plus fréquemment utilisée par les employés très scolarisés. Parmi les diplômés universitaires, 57 % ont dit que l'autoformation en informatique était la méthode d'apprentissage la plus importante. Le taux comparable pour les autres travailleurs était de 40 %.

Cette étude a établi des liens importants entre les investissements dans les ordinateurs, la formation en informatique et la scolarité des employés à un moment précis dans le temps. Pour déterminer le principal facteur de la relation, il faudrait observer les sociétés et leurs employés au cours d'une période de temps. L'EMTE fournira ces données à une date ultérieure.

L'étude *Travailler intelligemment: le changement technologique influencé par les compétences*, 1999, n° 3 (71-584-MIF, gratuite) est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). Sous *Nos produits et services*, choisissez *Publications gratuites*, puis *Travail*. L'étude est aussi accessible dans le site Web de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada ([www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra](http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra)). Une version imprimée (71-584-MPF, 15 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des renseignements généraux, communiquez avec Ted Wannell au (613) 951-3546, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Howard Krebs au (613) 951-4090 ([travail@statcan.ca](mailto:travail@statcan.ca)), Division de la statistique du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. ■

## NOUVEAUX PRODUITS

**Travailler intelligemment: le changement technologique influencé par les compétences, 1999,** n° 3  
Numéro au catalogue: 71-584-MIF02003 (gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

### Pour commander les produits

#### Pour commander les produits par téléphone:

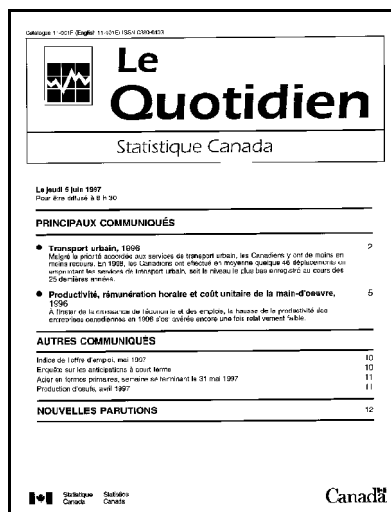
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 800 267-6677**  
Pour les autres pays, composez: **1 613 951-7277**  
Pour envoyer votre commande par télécopieur: **1 877 287-4369**  
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte: **1 800 700-1033**

**Pour commander par la poste, écrivez à:** Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet:** écrivez à [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous les rubriques *Produits et services et Publications payantes (\$)*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**



### Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Marie-Claude Leduc (613) 951-1115, [ledumar@statcan.ca](mailto:ledumar@statcan.ca)  
Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, [madeleine.simard@statcan.ca](mailto:madeleine.simard@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2002. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.